



ANCRÉ DANS SA COMMUNAUTÉ

RAPPORT
ANNUUEL
2011



MISSION

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements¹.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens du territoire de Montréal, le Service s'engage à promouvoir la qualité de vie de la communauté montréalaise en contribuant à réduire la criminalité, en améliorant le bilan routier, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

LE SPVM DANS SA COMMUNAUTÉ :

- La sécurité publique repose sur une volonté collective dont la responsabilité doit être partagée entre tous les acteurs de notre communauté.
- Une action concertée pour une paix sociale, un sentiment de sécurité publique accru et une vie collective meilleure pour tous.

VISION

AU SPVM, CHACUN S'INVESTIT AVEC FIERTÉ DANS SA COMMUNAUTÉ ET TOUS PEUVENT EN TÉMOIGNER.

Chacune des unités du Service est guidée par les principes directeurs, les valeurs et les orientations stratégiques sur lesquels s'appuie la vision du SPVM.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Se challenger et innover
- Soutien mutuel et collaboration
- La performance
- L'agilité

VALEURS

- Le respect
- L'intégrité
- L'engagement

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Ancrer le service de police dans SA communauté
2. Assurer la sécurité publique
3. Développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement

¹ Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q. c. P-13.1

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	5
MOT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL	7
UN SERVICE DANS SA COMMUNAUTÉ	8
• Prévenir, agir et contrer le profilage racial et social	9
• Occupons Montréal	10
• Projet « Les survivantes »	10
• Structure de vigilance	11
• Intervention policière auprès de personnes vulnérables ou dont l'état mental est perturbé	11
• Jeux mondiaux des policiers et pompiers de 2017	13
POUR UNE VILLE SÉCURITAIRE	14
• Prévention de la criminalité chez les jeunes	15
• Violence conjugale et intrafamiliale	16
• Sécurité routière	17
• Lutte à la criminalité	18
• Gestion d'événements publics	19
UN SERVICE ENGAGÉ, PERFORMANT ET AGILE	20
• Renouvellement de la convention collective des policiers	21
• Soutien aux postes de quartier	22
• Portrait des effectifs	22
• Missions internationales	22
• Avancées technologiques	23
LE SAVIEZ-VOUS?	24
ORGANIGRAMME DU SPVM	26
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	27
COMITÉ DE DIRECTION DU SPVM	27
CARTE DES POSTES DE QUARTIER	28
STATISTIQUES	31

« Le rapport annuel 2011 du SPVM rend compte du travail accompli par l'ensemble des policiers et policières, travail si essentiel au maintien du sentiment de sécurité dans la population. Les commissaires se joignent à moi pour leur témoigner toute notre reconnaissance. »

Claude Trudel, président de la Commission de la sécurité publique



MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Chers concitoyens,

Depuis 2002, l'Administration Tremblay a fait de la sécurité publique l'un des principaux piliers de l'amélioration de la qualité de vie des Montréalais. Nous n'avons ménagé aucun effort pour assurer le caractère sécuritaire et paisible de la métropole. Les sommes investies tout comme les efforts consentis le confirment.

Les citoyens ont eux-mêmes un rôle important à jouer dans les choix qui sont faits en matière de sécurité publique. Les opinions de la société civile viennent éclairer la réflexion des membres de la Commission de la sécurité publique qui sont ainsi en mesure de discuter avec les dirigeants du SPVM des questions qui touchent les citoyens de la métropole. Ont ainsi été abordés, cette année, plusieurs dossiers importants, notamment la surveillance des édifices du SPVM par les cols bleus, l'utilisation de l'arme à impulsion électrique, la question du profilage racial et social, le budget et l'entente sur la convention collective négociée entre la Ville et la Fraternité des policiers et policières.

Le Rapport annuel 2011 du SPVM rend compte du travail accompli par l'ensemble des policiers et policières, travail si essentiel au maintien du sentiment de sécurité dans la population. Les commissaires se joignent à moi pour leur témoigner toute notre reconnaissance.

Bonne lecture.



Claude Trudel,
*Responsable de la sécurité publique
au comité exécutif de la Ville de Montréal et
président de la Commission de la sécurité publique
de l'agglomération de Montréal*

Pour connaître les membres de la Commission de la sécurité publique, consultez la page 27.

« Je tiens à vous remercier —
policiers, employés civils,
partenaires et citoyens — de votre
engagement envers le maintien
de la sécurité publique. C'est
ensemble que nous pourrons
continuer à relever de
grands défis. »

Marc Parent, directeur du SPVM



MOT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Bonjour,

Au cours de la dernière année, nous nous sommes dotés d'une nouvelle vision. Cette dernière se traduit ainsi : *Au SPVM, chacun s'investit avec fierté dans SA communauté et tous peuvent en témoigner.*

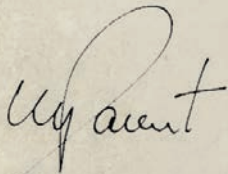
Cette vision a pour objectif de guider chacun des membres du personnel du SPVM afin qu'ils soient encore plus près de la communauté montréalaise. Elle préconise une approche où les policiers sont davantage présents dans chacune de leur communauté et où ils travaillent en étroite collaboration avec les divers acteurs de leur quartier, des alliés dans le maintien de la sécurité publique.

Cette approche, basée sur les valeurs de l'organisation — le respect, l'intégrité et l'engagement — s'inscrit donc dans des interventions où priment l'ouverture, la transparence et le rapprochement avec les citoyens.

Dans cette ligne de pensée, en 2011, des actions ont été posées au quotidien par l'ensemble de nos policiers dans le but de répondre aux besoins et aux préoccupations de la population en matière de sécurité publique. La qualité du service à la communauté dans son ensemble continue ainsi à être au cœur des priorités du SPVM.

De plus, l'année 2011 a été marquée par de nombreux événements qui nous ont amenés à accélérer le façonnement de certaines politiques, modes et processus de fonctionnement au sein de certaines unités du SPVM. Ces initiatives se poursuivront, et d'autres seront mises en chantier dans la prochaine année afin de nous doter d'une plus grande adaptabilité et capacité d'agir dans les activités propres à notre mission, soit celle de protéger le citoyen et d'assurer la paix et l'ordre publics.

C'est donc avec plaisir que je vous présente le Rapport annuel 2011 du Service de police de la Ville de Montréal et je tiens à vous remercier — policiers, employés civils, partenaires et citoyens — de votre engagement envers le maintien de la sécurité publique. C'est ensemble que nous pourrons continuer à relever de grands défis.



Marc Parent,
Directeur

Service de police de la Ville de Montréal

Pour connaître les membres du comité de direction du SPVM, consultez la page 27.

DANS SA COMMUNAUTÉ



Diverses campagnes de sensibilisation ont permis aux policiers de communiquer des conseils de prévention aux citoyens et d'échanger avec ces derniers.

La première orientation stratégique dont s'est doté le SPVM, soit celle d'ancrer le Service dans **SA** communauté, découle de la volonté de l'organisation de favoriser davantage les échanges avec la population et de faire en sorte que ses policiers puissent accentuer leur présence dans chacun des quartiers afin de mieux répondre aux différents besoins en matière de sécurité. En d'autres termes, il s'agit d'amener la police de quartier à sa forme achevée, soit un service de police qui s'intègre à sa communauté afin de mieux la servir.

Pour y arriver, la connaissance que le personnel a des différents quartiers est sans aucun doute un atout indispensable. En 2011, plusieurs actions ont été posées au quotidien par les policiers afin de se rapprocher des citoyens et de renforcer les liens existants, ou encore à en créer, avec les différents partenaires et intervenants. De plus, plusieurs unités ont développé un guide d'accueil afin de permettre aux nouveaux policiers de bien connaître le territoire qu'ils desservent et les ressources du milieu, de sorte que les unités de première ligne ont maintenant chacune leur guide. Mentionnons également l'initiative d'un service à la communauté* qui a déployé pendant une journée son personnel administratif et d'enquêtes sur le terrain, accompagné d'agents de postes de quartier, pour lui permettre de s'imprégner de la réalité des intervenants du secteur et ainsi être davantage en mesure de soutenir les postes de quartier dans leur travail.

L'implication du SPVM dans la communauté montréalaise se manifeste également par les nombreux projets réalisés sur le plan régional et local. Tous ces gestes posés au quotidien reflètent le désir du personnel du SPVM de s'investir dans la communauté qu'il dessert.

PRÉVENIR, AGIR ET CONTRER LE PROFILAGE RACIAL ET SOCIAL

Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, monsieur Marc Parent, a pris l'engagement de prendre des actions en matière de profilage racial et social.

Le SPVM a ainsi décidé d'arrimer sa définition du profilage racial à celle de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et de procéder à l'élaboration du *Plan stratégique en matière de profilage racial et social 2012-2014*. Une nouvelle politique interne a également été rédigée et mise en application en 2012.

La réalisation du plan stratégique visait à prévenir, agir et contrer le profilage racial et social. Pour guider l'élaboration de ce plan, le SPVM s'est appuyé sur son expertise acquise au cours des dernières années et sur les stratégies mises en place ailleurs. Plusieurs consultations ont également été tenues à l'interne et à l'externe. Le SPVM a, notamment, consulté les membres du comité de profilage racial et illicite et une quarantaine de partenaires afin de s'assurer que ce plan soit en lien avec les préoccupations des citoyens.

Le directeur adjoint du SPVM, M. Pierre Brochet, en compagnie de policiers et d'athlètes des Olympiques spéciaux, a participé à la Course au flambeau des agents de la paix. Le mouvement des Olympiques spéciaux, actif dans 170 pays, a pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle.

*Voir organigramme du SPVM à la page 26



OCCUPONS MONTRÉAL

« Merci d'avoir traité les occupants avec respect. » — message envoyé sur le compte Twitter du SPVM

À l'automne 2011, le mouvement *Occupy Wall Street* à New York a inspiré des manifestations dans 1 500 villes de 82 pays, lesquelles ont retenu l'attention des médias à travers le monde. C'est dans cette foulée que, le 15 octobre, des manifestants ont installé des camps d'occupation près des quartiers d'affaires dans plusieurs grandes villes canadiennes, dont le Square Victoria à Montréal.

En partenariat avec les services de la Ville de Montréal, le SPVM a adopté une approche basée sur le respect de tous. Dans cette optique, l'analyse de la situation qui a été faite par le Service et la présence de plusieurs ressources sur le terrain, dont l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII), les équipes de médiation et des patrouilleurs, ont permis d'ouvrir un dialogue avec les responsables du mouvement et d'établir des liens.

Le SPVM a maintenu cette façon de faire tout au long du mouvement et également lorsqu'est venu le temps de mettre fin à l'occupation le 25 novembre 2011. Le climat de confiance établi entre le Service et les occupants a contribué à faire en sorte que l'opération policière lors du démantèlement se déroule de façon pacifique.

PROJET « LES SURVIVANTES »

En plus de continuer ses efforts de répression à l'endroit des individus responsables d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains, le Service a mis l'accent sur la mise en place d'initiatives visant à offrir un soutien aux femmes prises dans le cycle de la violence et de l'exploitation sexuelle afin de les aider à s'en sortir.

Dans cette ligne de pensée, le projet « Les Survivantes » a été lancé en octobre 2011. Ce projet découle de consultations qui ont débuté auprès de victimes d'exploitation sexuelle et de partenaires institutionnels et communautaires en octobre 2009. Il a comme objectif de changer la perception des victimes d'exploitation sexuelle envers le travail policier et de sensibiliser le personnel au fait que ces femmes sont de réelles victimes.

« (...) Le projet « Les Survivantes » illustre la volonté du SPVM de présenter des solutions durables à des problématiques récurrentes dans la communauté. »

Il implique une collaboration entre les différents intervenants du SPVM, les professionnels du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels et de femmes ayant réussi à se sortir du milieu. Ensemble, ils rencontrent des personnes et des groupes afin de les sensibiliser à la réalité de l'exploitation sexuelle et de la traite des êtres humains. Ils rencontrent également des victimes afin de les informer sur les ressources disponibles pour les aider.

STRUCTURE DE VIGILANCE

Le SPVM accorde une grande importance aux relations qui sont bâties au quotidien avec ses partenaires dans les communautés. En 2004, une structure de vigilance a été mise en place afin de maintenir une communication efficace avec différents groupes ciblés.

En 2011, le Service a vu à l'optimisation de cette structure afin d'impliquer davantage les membres des comités de vigie dans la planification et la mise en œuvre de stratégies en lien avec les préoccupations de ces différentes communautés.

Ces comités de vigie sont composés de personnes influentes impliquées au sein des communautés et de représentants des communautés qui échangent avec le SPVM autour des problématiques qui préoccupent les communautés noire, latino, arabe et asiatique, ainsi que les jeunes et les aînés. À titre d'exemple, les comités de vigie « Noirs » et « Latinos » travaillent sur les relations entre les jeunes et les policiers; le comité de vigie « Jeunesse » se penche sur la question de la violence chez les jeunes; et le comité de vigie « Aînés » a pour mandat de mettre sur pied des projets de prévention pour contrer les abus et la maltraitance envers les aînés.

INTERVENTION POLICIÈRE AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES OU DONT L'ÉTAT MENTAL EST PERTURBÉ

Chaque année, le SPVM répond à plus de 33 000 appels concernant des personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé.

Ces appels impliquent donc, à un moment ou à un autre, des jeunes, des personnes âgées, des immigrants et des itinérants. Par conséquent, encore une fois cette année, le SPVM a travaillé avec différents partenaires et intervenants afin d'identifier des pistes de solution et des façons de faire adaptées à ces différentes clientèles.

À titre d'exemple, citons la création de comités internes dans certains postes de quartier. Les membres de ces comités agissent à titre de personnes-ressources auprès de leurs collègues lors d'interventions qui impliquent des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

Le SPVM a aussi organisé des conférences à l'intention de différents publics internes et externes afin de démystifier les problèmes de santé mentale et les façons d'agir qui permettent d'assurer la sécurité de ceux qui les vivent aussi bien que celle des citoyens qui les côtoient dans l'espace public. Plus spécifiquement, des conférences abordant la problématique de la santé mentale chez les jeunes ont été organisées en 2011.

En mai 2011, un poste de quartier a tenu une journée de conférences portant sur les jeunes à risque entre 6 et 18 ans. Plus de 80 participants — partenaires, organismes, représentants de milieux scolaires et des centres de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île et policiers du SPVM — ont assisté aux différentes conférences présentées par des spécialistes en la matière.

En octobre 2011 se tenait la cinquième édition de la journée « Conférence sur la santé mentale » du SPVM, sous le thème « Adolescence en otage ». Organisée par la Fondation des maladies mentales du Québec, en collaboration avec Issula Films et le SPVM, cette conférence avait pour objectif de sensibiliser le personnel du SPVM et ses partenaires communautaires aux réalités qui menacent le développement et la santé mentale des adolescents.

Enfin, certains événements survenus au cours de l'année 2011 ont plus particulièrement mis en lumière des problématiques d'ordre social, comme celle des problèmes de santé mentale, qui affectent plusieurs personnes vivant en situation de grande précarité, ou encore celle de l'itinérance à Montréal. Ces événements ont rappelé, une fois de plus, l'importance de continuer à déployer des efforts concertés entre les partenaires afin d'assurer une meilleure continuité des services. De nombreux échanges ont eu lieu entre le SPVM, l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Santé et des services sociaux et la Ville de Montréal, en vue d'identifier des pistes de solution.

Ces échanges ont notamment permis de réaliser l'importance de renforcer l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII) en augmentant son personnel afin qu'elle puisse multiplier ses capacités d'intervention. Rappelons que l'ÉMRII a été créée en 2009 et qu'elle est composée d'agents du SPVM et d'intervenants du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance. Elle intervient auprès de personnes vivant en situation d'itinérance, qui ont fait l'objet de plusieurs interventions policières et qui souffrent de problèmes de santé mentale ou éprouvent des problèmes de consommation d'alcool ou de stupéfiants. L'ÉMRII vise ainsi à les accompagner vers des services appropriés en fonction de leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur réinsertion.

Une autre piste de solution identifiée par les différents partenaires consiste à mettre en place une deuxième équipe d'intervention multidisciplinaire, composée de policiers et d'intervenants du domaine de la santé, mais, dans ce cas-ci, pour intervenir plus particulièrement au moment des appels impliquant une ou des personnes mentalement perturbées. Des travaux sont depuis consacrés au développement de cette équipe.

JEUX MONDIAUX DES POLICIERS ET POMPIERS DE 2017

Le 26 août 2011, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal ont conjointement présenté, avec succès, la candidature de la métropole en tant qu'hôte des Jeux mondiaux des policiers et pompiers de 2017.

Lors de la présentation des villes finalistes, Montréal s'est distinguée des deux autres villes candidates, Toronto et Chengdu, et ce, de plusieurs façons. D'une part, par l'importante participation de ses policiers et pompiers montréalais aux Jeux passés et par le mentorat qu'ils exercent auprès de jeunes sportifs dans la communauté. D'autre part, la volonté des organisateurs de faire bénéficier la communauté montréalaise des retombées des Jeux.

Les efforts concertés de la Ville de Montréal et de différents partenaires, dont Tourisme Montréal et le Palais des congrès de Montréal sont également venus soutenir la candidature de la ville. ●

POUR UNE VILLE SÉCURITAIRE



Spécialisée, entre autres, en détection de stupéfiants et d'explosifs, l'unité canine du SPVM vient en soutien aux unités d'enquête, mais aussi aux policiers sur le terrain, lors d'interventions.

En lien avec sa deuxième orientation stratégique, qui est d'assurer la sécurité publique, le SPVM a continué à centrer ses activités sur la prévention et la lutte à la criminalité, plus particulièrement ce qui concerne les crimes de violence. En 2011, le mandat du groupe ÉCLIPSE a été redéfini en termes de lutte à la criminalité de violence sous toutes ses formes. L'objectif était de revoir les politiques du SPVM en matière de lutte aux gangs de rues et d'arrimer les activités de ce groupe à celles des postes de quartier et aux cibles d'enquêtes.

La sécurité routière ainsi que le partage harmonieux de l'espace urbain sont également demeurés au cœur des priorités opérationnelles de l'organisation. C'est dans cette optique qu'un nouveau règlement sur les bagarres est entré en vigueur en juin dernier. Ce règlement vise à favoriser le maintien de l'ordre public en enrayant, notamment, les bagarres et autres altercations constatées par les policiers à la sortie des bars et autres établissements dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

De plus, le SPVM a participé aux travaux de la Direction de la santé publique de Montréal sur la faisabilité de l'implantation d'une offre régionale de services d'injection supervisée à Montréal. Il a, entre autres, déterminé les enjeux reliés à la sécurité et les éléments essentiels au contrôle de la criminalité et au maintien de l'ordre dans l'éventualité de son implantation.

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ CHEZ LES JEUNES

Au cours de la dernière année, le SPVM a continué de porter une attention particulière à la prévention de la criminalité et à l'adhésion aux gangs de rues chez les jeunes.

Le Service a, entre autres, participé à la réalisation de nombreuses activités et événements sportifs afin de créer un moment de rapprochement avec les jeunes. Mentionnons, à titre d'exemple, la troisième édition du programme *Unité sans violence : exprimez-vous!* Cette activité a permis de rassembler plus de deux milliers de jeunes afin de souligner leur volonté d'agir pour contrer des phénomènes de violence tels que le harcèlement et l'intimidation dans le milieu scolaire. Soulignons également la tenue du gala annuel du Club de boxe l'Espoir à la TOHU et l'activité « Soccer, la vie ». Organisées en partenariat avec divers organismes, toutes ces activités visaient à faire vivre aux jeunes participants une expérience positive à travers le sport mais aussi à développer des liens de confiance avec les policiers et la communauté.

La brigade urbaine du SPVM offre un soutien aux différentes unités du Service lors d'événements festifs, de services d'ordre, d'activités et de campagnes de prévention au cours de la saison estivale.



Un documentaire a aussi été réalisé sur l'équipe de football mise en place à l'école secondaire Honoré-Mercier, en 2009, à l'initiative d'un policier du SPVM, afin d'encourager les jeunes à rester sur les bancs d'école et de leur offrir une alternative à la criminalité. Intitulé «L'envol des Aigles», ce documentaire a mis en valeur le cheminement de ces jeunes joueurs pendant une année et a su bien illustrer les bienfaits du travail de rapprochement et de valorisation qui est fait avec les jeunes. «L'envol des Aigles» a été diffusé en avril 2011 sur les ondes de TV5 et a fait l'objet de plusieurs reportages.

Parallèlement, les agents sociocommunautaires et les patrouilleurs qui travaillent dans chacun des postes de quartier ont continué de jouer un rôle important en matière de prévention auprès des jeunes. Ces derniers ont poursuivi leurs efforts afin de renforcer les relations de partenariat avec les organismes communautaires et les institutions en plus de mettre en oeuvre des programmes de prévention. À titre d'exemple, la campagne de sensibilisation au vol d'appareils sans fil qui a été réalisée dans les différentes stations de métro. Des efforts ont aussi été déployés par certains postes de quartier afin de prévenir le vol de vélos par l'entremise d'activités de burinage. En outre, les agents sociocommunautaires ont effectué de nombreuses rencontres avec les jeunes dans les écoles afin de leur prodiguer des conseils de sécurité et de prévention, discuter et échanger avec eux. La présence de ces derniers dans les écoles a également permis de résoudre certains conflits et d'offrir un soutien à des jeunes éprouvant des difficultés.

VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE

La prévention en matière de violence conjugale et intrafamiliale demeure parmi les priorités du SPVM.

Dans un premier temps, des mesures ont été mises en place pour renforcer les pratiques de traitement des plaintes en matière de violence conjugale et intrafamiliale et ainsi en assurer une meilleure rigueur. Une grille d'évaluation du risque d'homicide conjugal a également été élaborée en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. L'ensemble des policiers susceptibles de traiter un dossier de violence conjugale ou intrafamiliale a été formé sur l'utilisation de cette grille.

« (...) des mesures ont été mises en place pour renforcer les pratiques de traitement des plaintes en matière de violence conjugale et intrafamiliale et ainsi en assurer une meilleure rigueur ».

Dans un deuxième temps, un projet pilote visant à faire de la prévention a été mis en place à l'automne 2011 dans les centres opérationnels Nord et Est, de concert avec l'organisme Pro-Gam. Ce projet pilote a été mis sur pied afin d'offrir à un individu en détention, qui a eu un comportement violent, la possibilité d'obtenir un service de soutien psychosocial en rencontrant un intervenant de Pro-Gam. Jusqu'à présent, près de 50 % des personnes à qui ce service a été offert y ont eu recours. En prenant part à ce projet, le SPVM espère voir diminuer le nombre de récidives, prévenir des homicides et diminuer la criminalité entourant la violence conjugale.

Finalement, rappelons que des policiers sont identifiés dans chacun des postes de quartier et des unités d'enquête en tant que personnes-ressources en matière de violence conjugale et intrafamiliale. À cet égard, en 2011, cette équipe formée de 55 policiers a continué ses actions, toujours dans une perspective de favoriser la transmission des connaissances et des informations pertinentes à l'interne sur le sujet.

De surcroît, le SPVM a poursuivi son travail de collaboration avec les partenaires dans les différents secteurs concernés, tels que la santé et les services sociaux, l'éducation et la justice, afin d'identifier des solutions et des nouveaux moyens d'intervention.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les policiers du SPVM, que ce soit les patrouilleurs à vélo, les patrouilleurs à pied ou bien les agents de la Division de la sécurité routière et circulation (DSRC), effectuent des interventions au quotidien en matière de sécurité routière. Assurer la sécurité des utilisateurs du réseau routier et la fluidité de la circulation fait ainsi partie intégrante de leur travail.

En 2011, le SPVM a aussi procédé à un redéploiement des effectifs de la DSRC. De fait, des agents ont été assignés dans chacune des quatre régions de son territoire afin de mieux répondre aux réalités de chacun des quartiers et de se concentrer sur la résolution des problématiques locales récurrentes.

Plusieurs campagnes de prévention en partenariat avec la SAAQ ont également été organisées, au cours de l'année, comme celle de « Zéro accident ». Au cours de cette dernière, les policiers ont organisé diverses activités de prévention auprès des piétons et ont effectué des opérations de contrôle auprès des utilisateurs du réseau routier. La campagne « Kifkif », quant à elle, a encouragé les automobilistes et les cyclistes à partager la route de façon sécuritaire. Dans le cadre de cette campagne, le SPVM a, entre autres, tenu une activité de sensibilisation à l'intention des cyclistes qui portaient des écouteurs à vélo, un comportement dangereux et illégal. Le cyclisme ayant passé de simple loisir à un moyen efficace de transport, le Service a adapté ses campagnes au comportement de ces nouveaux cyclistes afin de mieux les informer de la réglementation qui les concerne.

« (...) Assurer la sécurité des utilisateurs du réseau routier et la fluidité de la circulation fait ainsi partie intégrante de leur travail. »

Encore une fois cette année, le SPVM s'est affilié à l'Opération Nez rouge en tant que partenaire afin de contribuer à la sécurité des automobilistes pendant la période des Fêtes. Quelque 50 membres du personnel du SPVM, accompagnés de représentants de la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Montréal et de membres de la Caisse Desjardins des policiers et des policières, ont enfilé le dossard rouge de l'Opération Nez rouge pendant une soirée afin de raccompagner les gens en toute sécurité à la maison.

D'année en année, le SPVM déploie de nombreux efforts afin d'influencer le comportement des usagers de la route et ainsi améliorer le bilan routier. En 2011, le nombre de collisions mortelles a diminué de 2,6 % par rapport à 2010, alors que le nombre de collisions avec blessés graves a diminué de 6,7 %. Les collisions avec blessés légers ont également diminué de 6,6 %.

Pour obtenir le bilan routier 2011 complet, consultez les pages 35 et 36.

LUTTE À LA CRIMINALITÉ

En matière de lutte à la criminalité, le SPVM a continué de guider ses actions en fonction de quatre axes d'intervention, soit la recherche, la prévention, la communication et la répression.

Les policiers et les enquêteurs ont poursuivi leur travail effectué au quotidien afin de lutter contre différents types de criminalité, toujours par souci de contribuer au sentiment de sécurité de la population. Plusieurs opérations d'envergure visant à lutter contre la criminalité de violence, le crime organisé, le trafic de stupéfiants et la fraude ont également été réalisées en 2011. Voici quelques exemples d'opérations menées au cours de la dernière année.

« (...) Plusieurs opérations d'envergure visant à lutter contre le crime organisé, le trafic des stupéfiants et la fraude ont également été réalisées en 2011. »

Stupéfiants

Au cours de l'année 2011, le SPVM, en collaboration avec ses partenaires, a effectué plusieurs opérations sur le territoire de l'île de Montréal dans le but de contrer la vente de stupéfiants. En voici quelques exemples.

Grâce à des techniques d'enquêtes sophistiquées, la tête dirigeante d'une organisation, qui œuvrait à Montréal depuis plus d'une dizaine d'années, a pu être arrêtée. Cette opération a permis de porter un dur coup aux organisations criminelles telles que la mafia, les gangs de rue et les motards criminalisés qui s'alimentaient auprès de ce réseau.

Les têtes dirigeantes d'un réseau de trafic de cocaïne relié au crime organisé dans le secteur de Rivière-des-Prairies ont aussi été arrêtées dans le cadre d'une opération.

De plus, l'une des plus importantes saisies de drogue jamais réalisées sur le territoire de Montréal a été effectuée en avril 2011. Effectivement, une quantité importante d'héroïne trouvée dans un conteneur dans le Port de Montréal avait été importée sur le territoire montréalais par le crime organisé. La valeur de la marchandise sur le marché de la revente a été estimée à plus de 50 millions de dollars.

Fraudes

Le SPVM a continué d'adapter ses stratégies en matière de lutte à la fraude, selon les phénomènes émergents. Ainsi, en 2011, le Service s'est plus particulièrement intéressé aux vols d'identité et aux fraudes bancaires. Le Service a d'ailleurs démantelé un important réseau de fraudeurs qui ciblaient les aînés. Quelque 123 événements de fraudes bancaires avaient été répertoriés sur le territoire en lien avec ce groupe.

Le SPVM a également poursuivi ses efforts en matière de prévention en présentant aux médias les différents appareils électroniques qui sont utilisés pour trafiquer ou cloner des cartes et ainsi frauder des personnes.

Crimes contre la personne

Le SPVM a déployé de nombreux efforts afin de résoudre les crimes contre la personne commis sur le territoire de l'île de Montréal, que ce soit en matière d'homicides, de tentatives de meurtre, de voies de fait, d'agressions sexuelles ou de vols qualifiés. À ce propos, en 2011, les enquêteurs de la Section des crimes majeurs ont procédé à l'arrestation de l'un des dix criminels les plus recherchés du Québec, qui faisait alors l'objet d'un mandat d'arrestation pancanadien.

Plusieurs initiatives ont également vu le jour sur le plan organisationnel et local afin de répondre à certaines préoccupations de la part de citoyens. Entre autres, un plan d'action a été lancé pour contrer les vols d'équipements électroniques portables sur la rue et dans le réseau de transport en commun. Ce plan d'action comprenait une opération de sensibilisation auprès de la population et une présence policière accrue aux endroits où un nombre important de vols de ces équipements avait été enregistré.

GESTION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS

Le partage harmonieux de l'espace urbain est un facteur clé dans la qualité de vie de l'ensemble des citoyens de Montréal. Au fil des années, le SPVM a développé une expertise qui a fait de lui une référence en matière de gestion d'événements et de gestion de foules (services d'ordre) pour les autres organisations policières.

Parmi les 772 services d'ordre tenus en 2011, mentionnons ceux organisés dans le cadre des séries éliminatoires de la Coupe Stanley, des festivités de la Fête nationale, du Grand Prix du Canada, du Festival International de Jazz de Montréal et des spectacles du groupe U2 tenus à l'Hippodrome de Montréal. Cet événement a d'ailleurs été l'un des services d'ordre les plus importants du SPVM en 2011 en raison du déploiement des effectifs requis pour assurer la sécurité routière et celle des piétons dans le secteur, qui s'avérait un endroit peu habituel pour la tenue de spectacles. À cet égard, le Service a travaillé de concert, entre autres, avec la Ville, le Service de sécurité incendie de Montréal, la Société de transport de Montréal, Urgences-santé, le ministère des Transports du Québec et la Sûreté du Québec afin de mettre en place la logistique nécessaire et ainsi permettre aux 160 000 spectateurs d'assister à ces concerts en toute sécurité.

En plus d'assurer la gestion des nombreux services d'ordre, le SPVM a continué de mettre en place des mesures afin d'assurer le maintien des compétences de son personnel en matière de contrôle de foule lors d'événements d'envergure pouvant survenir sur son territoire. Pour ce faire, cinq simulations ont été effectuées avec du personnel des postes de quartier. Ces exercices avaient pour objectifs, notamment, d'évaluer le niveau de préparation en matière de réponse des effectifs et de déterminer les délais nécessaires au déplacement des effectifs lors d'un événement d'envergure.

Toujours dans l'optique d'assurer la sécurité des citoyens, le SPVM a également optimisé la répartition des effectifs de la brigade urbaine de façon à accroître son efficacité. Composée de policiers patrouillant à pied et à vélo, ainsi que de cadets policiers, la brigade urbaine a offert un soutien lors d'événements festifs, de services d'ordre, d'activités et de campagnes de prévention. La brigade a répondu à 288 demandes de service lors d'événements en 2011, comparé à 241 en 2010, soit une augmentation de 20 %. ●

UN SERVICE ENGAGÉ, PERFORMANT ET AGILE



Sous la responsabilité d'un commandant du SPVM, une équipe de policiers internationaux a contribué à assurer la sécurité dans quelque 800 camps de déplacés en Haïti. Ces camps ont été mis sur pied pour accueillir les victimes du séisme survenu en 2010.

En 2011, conformément à sa troisième orientation stratégique, la direction du SPVM a jeté les bases d'une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement.

Développer une culture d'engagement passe par le soutien offert au quotidien aux membres du personnel. De fait, le SPVM a continué de consentir de nombreux efforts afin d'offrir aux membres de son personnel un soutien adapté à leur réalité et à leurs besoins par le biais de différents programmes d'aide et de diverses formations.

Plusieurs démarches ont également été entreprises afin de revoir certains outils ou façons de faire, et ce, dans l'optique de développer une organisation encore plus performante et efficiente. Des améliorations ont été apportées au portail de formation, CAMPUS, en 2011, de sorte qu'il devienne un outil de soutien opérationnel efficace qui intègre divers types de documentations essentielles au travail policier. Le but étant de diversifier les stratégies d'apprentissage et d'intégrer le transfert des apprentissages, tout en minimisant les impacts opérationnels.

Quant à la préoccupation de l'organisation d'agir avec éthique, le SPVM a continué de collaborer avec la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Dans le souci de voir au développement de la compétence éthique dans l'organisation, le SPVM offre également un service d'accompagnement pour le personnel aux prises avec des malaises, des questionnements ou des dilemmes éthiques qui surgissent dans le cadre de leur travail. Le SPVM vise ainsi à encourager la transparence et la cohérence.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS

En 2011, la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et des policières ont procédé au renouvellement de la convention collective des policiers. Il s'agissait de la première fois depuis 2003, où la convention collective était le résultat d'une entente entre les parties à la suite de négociations. Certains changements découlant de cette entente ont d'ailleurs déjà été amorcés. Par exemple, l'entente a permis de trouver une solution à la précarité d'emploi des nouveaux policiers en abolissant le statut de temporaire au profit du statut d'auxiliaire permanent.

Il est à noter que cette convention collective a été négociée jusqu'en 2014. Elle permet donc de contribuer à un climat de travail harmonieux, propice à l'engagement du personnel et facilitant ainsi la mise en place de nouveaux projets.

Créée par un ancien sergent-détective, retraité du SPVM, l'équipe de football « Ace » offre la possibilité à des jeunes de milieux défavorisés de faire du sport et d'y trouver un sentiment d'appartenance positif. La visite d'Étienne Boulay, joueur des Alouettes de Montréal, fut très appréciée par les jeunes.



SOUTIEN AUX POSTES DE QUARTIER

En 2010, une seule direction, soit la Direction des opérations, a été maintenue afin de recentrer les actions du Service vers sa mission première, les opérations. En s'appuyant sur cette nouvelle structure, la direction du Service s'est donnée comme objectif de renforcer davantage les postes de quartier, lesquels sont au cœur du service aux citoyens. Pour atteindre cet objectif, le SPVM a effectué, en 2011, une révision des activités et des unités au sein de son service. Dans un premier temps, cet exercice a servi à évaluer la pertinence des activités réalisées au quotidien et à identifier des pistes d'amélioration permettant d'optimiser les façons de faire. Par la suite, il a permis d'assurer une meilleure organisation des effectifs à travers l'organisation.

Aussi, dans le cadre d'un projet pilote, des policiers en restriction médicale sont venus soutenir des patrouilleurs en effectuant une partie de la rédaction de rapports d'événement par téléphone avec le citoyen. L'objectif était de libérer plus rapidement les policiers dépêchés sur les lieux tout en améliorant la qualité des services offerts aux citoyens. Ce projet pilote a été concluant et un nouveau mode de fonctionnement sera mis en vigueur en 2012.

PORTRAIT DES EFFECTIFS

Le 31 décembre 2011, le SPVM comptait 4 502 policiers et 1 570 employés civils. De ce nombre, on comptait plus de 500 personnes issues de minorités visibles, soit quelque 307 policiers et 207 employés civils. Les trois groupes les plus représentés étaient les Haïtiens, les Asiatiques et les Arabes. Le Service employait également 191 policiers issus de minorités ethniques. En ce qui concerne les femmes, ces dernières représentaient environ 31,7 % de l'effectif policier.

Pour ce qui est des années de service, 68,5 % des policiers comptaient dix années de service ou plus, dont 27,3 % avaient de dix à quatorze années d'ancienneté et 11,9 % de quinze à dix-neuf années d'ancienneté.

Quant à la scolarité de l'effectif policier, en 2011, plus de 1 200 membres du personnel policier détenaient au moins un certificat universitaire. De ce nombre, quelque 502 policiers détenaient un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le portrait démographique du personnel du SPVM, consultez les pages 32 à 34.

MISSIONS INTERNATIONALES

Depuis 1995, le SPVM collabore avec l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise de la Gendarmerie royale du Canada, à des missions internationales de maintien de la paix ou de stabilisation dans différents pays. Au cours de l'année 2011, 63 policiers du SPVM ont pris part à une mission en Haïti, quatre en Afghanistan et quatre en Côte-d'Ivoire. Les policiers et policières en mission participent à la reconstruction des systèmes de sécurité de pays désignés par l'ONU. Au cours de leur séjour à l'étranger, ils ont l'occasion de s'imprégner de la culture du pays et d'approfondir leurs connaissances des différents milieux culturels. Cette expérience favorise ainsi l'ouverture sur la différence.

« (...) Les policiers et policières en mission (...) ont l'occasion de s'imprégner de la culture du pays et d'approfondir leurs connaissances des différents milieux culturels. »

AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Le SPVM explore les occasions reliées aux nouvelles technologies, tant en matière de communication avec les citoyens, qu'en matière d'outils de travail pour les membres de son personnel.

En matière de communication avec les citoyens, le Service utilise un compte Twitter pour échanger avec la population. En 2011, ce compte a servi à donner des conseils de prévention, informer les citoyens de problèmes de circulation routière et solliciter l'aide du public pour résoudre des crimes. Cet outil permet également au SPVM de prendre connaissance des commentaires des gens à son endroit.

**«Prévention, information et le tout de manière élégante et sympathique...»
— message envoyé sur le compte Twitter du SPVM par un citoyen.**

En ce qui concerne les outils de travail qui sont mis à la disposition de son personnel, le SPVM a poursuivi l'implantation de différentes technologies.

Soulignons la poursuite de l'implantation du module «Événement» du système de gestion de l'information policière M-IRIS (Montréal – Inscription et recherche de l'information sur la sécurité). Ce module permet aux policiers de saisir électroniquement les données reliées aux interventions qu'ils effectuent à l'aide d'un ordinateur portable, au lieu de remplir des formulaires papier. En 2011, le personnel des régions Ouest et Nord a été formé afin d'utiliser ce système. Le personnel des régions Est et Sud, quant à lui, sera formé pour utiliser ce système d'ici le printemps 2012.

Depuis juin 2011, un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation (SRPI) est utilisé dans trente véhicules de patrouille du SPVM. Ce système permet de repérer rapidement les automobilistes qui circulent sans autorisation ou avec des plaques d'immatriculation non conformes. Il facilite également la recherche de véhicules d'intérêt, comme les véhicules reliés à des personnes disparues ou impliquées dans des alertes AMBER (Alerte Médiaque But Enfant Recherché).

Au cours de la saison estivale, le SPVM a implanté un système de géolocalisation pour ses véhicules de patrouille. L'objectif de ce projet étant d'être en mesure de dépêcher rapidement du renfort à un policier en détresse ou nécessitant une aide immédiate.

Le SPVM voit également à l'amélioration des technologies et des équipements déjà mis en place. Il a procédé à l'acquisition de huit armes à impulsion électrique (AIÉ) additionnelles, et ce, faisant suite à la présentation du dossier à la Commission de la sécurité publique et au comité exécutif de la Ville de Montréal. De fait, quatre AIÉ ont été réparties aux groupes d'intervention à l'été 2011, alors que les quatre autres l'ont été dans des postes de quartier ciblés à travers les quatre régions au début de 2012. Ces acquisitions visaient à avoir une meilleure accessibilité à ces armes intermédiaires sur l'ensemble du territoire. Tous les policiers qui ont été autorisés à utiliser l'AIÉ ont été dûment formés. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les véhicules de patrouille du SPVM mis en service depuis 2009 sont dotés d'un système de gestion du ralenti moteur «Ozone Tech», qui permet de moins polluer l'environnement.
- La patrouille à vélo du SPVM est active d'avril à septembre sur l'ensemble du territoire et même l'hiver pour le secteur du centre-ville.
- La cavalerie du SPVM compte huit chevaux. Les principales fonctions des policiers de la cavalerie sont d'assister les agents des postes de quartier, de patrouiller les endroits ciblés et les sites d'événements spéciaux et d'intervenir dans les endroits non accessibles en véhicule.
- Le SPVM a dix équipes de maître-chien, dont les chiens présentent chacun leur spécialité (exemples : détection de stupéfiants et détection d'explosifs).
- Le Module nautique du SPVM dispose de deux embarcations et patrouille les cinq plans d'eau entourant l'île de Montréal.
- Les policiers ont effectué plus de 200 transports d'organes pour l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) au cours de l'année 2011 pendant leur quart de travail ou sur une base volontaire.
- La Section de l'application des règlements du stationnement du SPVM compte, entre autres, 170 agents de stationnement et 600 préposés au remorquage saisonniers.
- La Section des communications corporatives du SPVM répond annuellement à 20 000 demandes de la part des médias.
- La Section des archives du SPVM traite environ 10 000 demandes par année de la part du public.
- En 2011, les policiers des quatre régions ont effectué 128 509 heures de patrouille à pied et 22 564 heures de patrouille à vélo. Quant aux policiers de l'Unité métro, ils ont effectués 125 623 heures de patrouille.
- La Section de la recherche et de la planification du SPVM est constituée d'une équipe multidisciplinaire (criminologue, démographe, sociologue, etc.). Au fil des années, cette section a produit différentes études, dont des profils de quartier et une lecture de l'environnement.
- Le programme de prévention du suicide du SPVM «Ensemble pour la vie» a remporté, en octobre dernier, le *Prix innovation 2011* dans la catégorie «organismes publics» lors du gala du Comité de la santé et de la sécurité au travail (CSST).
- Flik, la mascotte du SPVM, a réalisé 64 sorties au cours de la dernière année, notamment dans les écoles et lors de rassemblements de quartier, afin de rencontrer des enfants de tous âges.
- Le Service de police de la Ville de Montréal est le deuxième service de police municipal en importance au Canada.

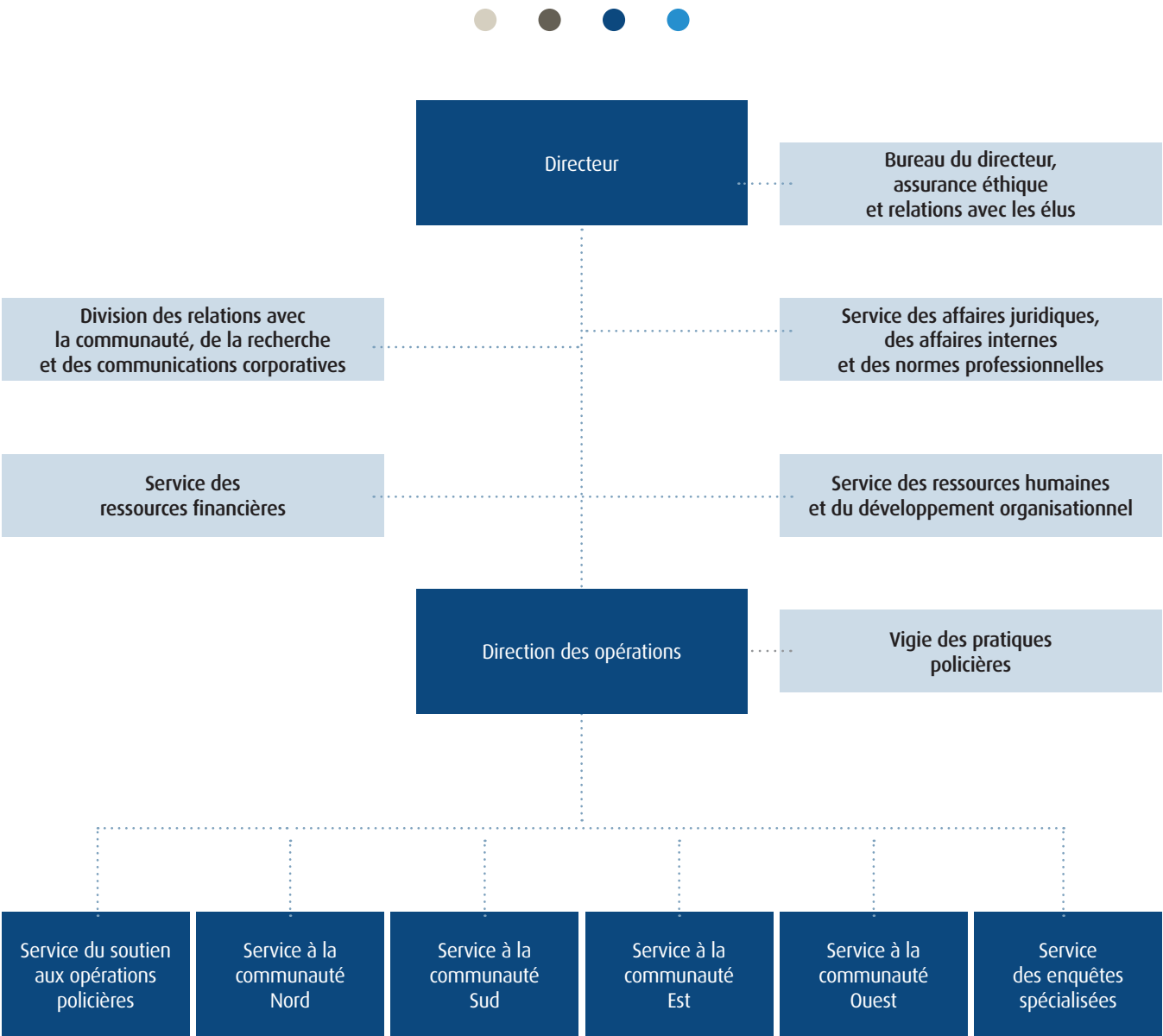
VOICI UN APERÇU DES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LE SPVM

- Cavalerie
- Centre de communications opérationnelles (9-1-1)
- Enquêtes de contrebande d'alcool et de tabac
- Enquêtes de produits de la criminalité
- Enquêtes de stupéfiants
- Enquêtes en matière d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et d'agressions sexuelles
- Enquêtes générales
- Enquêtes sur le crime organisé
- Enquêtes sur les crimes économiques et de propriété
- Enquêtes sur les crimes majeurs
- Enquêtes sur les crimes technologiques
- Équipes de médiation
- Escouade canine
- Formation
- Groupe d'intervention tactique
- Identification judiciaire
- Missions internationales
- Module antiterrorisme
- Module nautique
- Patrouille en voiture, à vélo, à pied, à cheval, en bateau, en moto, en VTT, en voiture électrique
- Planification des mesures d'urgence et intervention
- Prévention du crime
- Programmes de prévention
- Relations avec les médias
- Rubrique Info-Crime
- Sécurité routière
- Services d'ordre
- Unité aéroportuaire
- Unité d'intervention jeunesse et prévention
- Unité métro

**La liste ci-dessus ne doit pas être considérée comme exhaustive.
Il s'agit d'un survol des services offerts par le SPVM.**

ORGANIGRAMME

du Service de police de la Ville de Montréal



LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN 2011



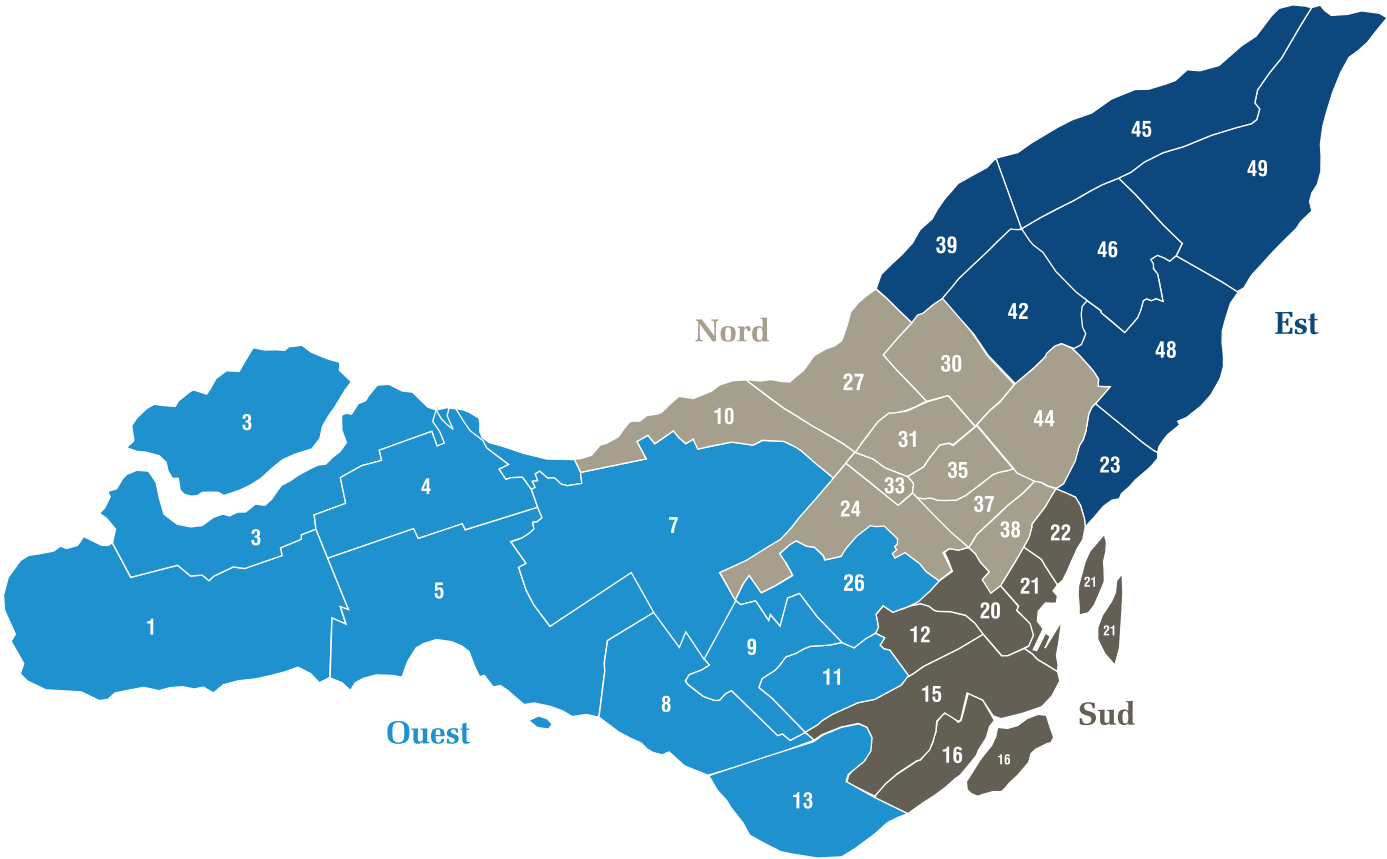
De gauche à droite : M. William Steinberg, maire de la Ville de Hampstead, M. Frantz Benjamin, conseiller de ville, arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, M. John W. Meaney, maire de la Ville de Kirkland et vice-président de la CSP, M. Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, vice-président de la CSP, M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité publique, président de la CSP, Mme Susan Clarke, conseillère de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec, M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de ville, arrondissement de Montréal-Nord, M. Robert L. Zambito, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Léonard.

LE COMITÉ DE DIRECTION DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL AU 31 DÉCEMBRE 2011



De gauche à droite : M. Jacques Robinette, assistant-directeur, Direction des opérations, M. Réjean Toutant, assistant-directeur, chef du Service du soutien aux opérations policières, M. Didier Deramond, assistant-directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées, M. François Landry, chef du Service des ressources humaines et du développement organisationnel, M. Pierre Brochet, directeur adjoint, chef de la Direction des opérations, M. Marc Parent, directeur, M. Bruno Pasquini, assistant-directeur, chef de cabinet au Bureau du directeur, assurance éthique et relations avec les élus, Mme Diane Bourdeau, chef du Service des ressources financières, M. Sylvain Brouillette, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Est, M. Mario Guérin, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Sud, M. Patrick Lalonde, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Ouest, M. Stéphane Lemieux, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Nord.

CARTE DES POSTES DE QUARTIER



NUMÉROS DES POSTES
DE QUARTIER PAR RÉGION

Nord

Sud

Est

Ouest

10 24 27	12 15 16	23 39 42	1 3 4 5 7 8
30 31 33	20 21 22	45 46	9 11
35 37 38		48 49	13 26
44			

CE DOCUMENT EST UNE PRODUCTION DE LA SECTION DES COMMUNICATIONS CORPORATIVES, DE LA DIVISION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ, RECHERCHE ET COMMUNICATIONS CORPORATIVES DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM).

Service de police de la Ville de Montréal

Quartier général
1441, rue Saint-Urbain, 5^e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6

CONCEPTION :

Anne Roy, chef, Section des communications corporatives

Chantal Comeau, rédaction et coordination

Geneviève Houde, coordination graphique

Lissia de Bellefeuille, révision linguistique

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Nathalie Pelletier, agente de recherche, Bureau du directeur, assurance éthique et relations avec les élus

Josée Perreault, chef de section, Équipe volante et statistiques

Gilbert Cordeau, Ph. D., conseiller en planification, Section de la recherche et de la planification

PHOTOGRAPHIES :

Joseph Passaseo, photographe, Section des communications corporatives

À l'exception de la photo à la page 14 (Mathieu Wagner) et de la photo à la page 20 (Mario Fournier)

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Prétexte Communications

DATE DE PUBLICATION :

Avril 2012

Note : Le masculin a été utilisé pour alléger le texte, mais les termes désignant des personnes ou des fonctions se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



www.spvm.qc.ca

www.twitter.com/spvm

STATISTIQUES



EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL PAR DIRECTION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2011

DIRECTION	AUTORISÉ	RÉEL	VACANT
Direction des opérations			
Policiers	4 423	4 389	34
Civils permanents et temporaires	1 450,5	1 399,5	51
Direction du Service			
Policiers	173	113	60
Civils permanents et temporaires	174	171	3
Total			
Policiers	4 596	4 502	94
Civils permanents et temporaires	1 624,5	1 570,5	54
Total (policiers et civils)	6 220,5	6 072,5	148

EFFECTIF POLICIER

Effectif policier régulier autorisé	4 596	(a)
Effectif policier régulier réel	4 502	(b)
Hommes	3 123	
Femmes	1 379	

a) Ce chiffre comprend l'effectif policier permanent autorisé de 4 408 policiers. À ce nombre s'ajoutent les prêts de service, les retraites anticipées et les autres projets spéciaux qui totalisent 188 postes. Il est à noter que le nombre de 4 596 policiers réguliers autorisés exclut les 250 postes autorisés pour les auxiliaires permanents.

b) Ce chiffre exclut les 159 policiers auxiliaires permanents en service au 31 décembre 2011.

EFFECTIF CIVIL

Cols blancs	858,5
Cols bleus	56
Brigadiers scolaires	521
Professionnels	64
Juristes	4
Cadres	121
TOTAL	1 624,5

RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEURS ANNÉES DE SERVICE

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE
0 à 4	616
5 à 9	801
10 à 14	1 229
15 à 19	536
20 à 24	824
25 à 29	468
30 à 34	28
35 et plus	0
TOTAL	4 502

RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEUR GRADE

GRADE	NOMBRE
Agents	3 249
Sergents	447
Sergents-détectives	573
Lieutenants	41
Lieutenants-détectives	68
Commandants	75
Inspecteurs	23
Inspecteurs-chefs	16
Assistants-directeurs	7
Directeur adjoint	2
Directeur	1
TOTAL	4 502

RÉPARTITION DES POLICIERS PAR GROUPE D'ÂGE

GROUPE D'ÂGE	NOMBRE
0-24 ans	26
25-29 ans	529
30-34 ans	799
35-39 ans	898
40-44 ans	848
45-49 ans	968
50-54 ans	396
55-59 ans	37
60 ans et plus	1
TOTAL	4 502

REPRÉSENTATIVITÉ SELON LEUR SEXE ET LEUR APPARTENANCE ETHNIQUE

AGENTS TEMPORAIRES*				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	-	-	-	-
Minorités ethniques	1	2	3	1,89 %
Minorités visibles	2	14	16	10,06 %
Autres groupes	46	94	140	88,05 %
TOTAL	49	110	159	

Policiers réguliers

AGENTS				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	7	5	12	0,37 %
Minorités ethniques	34	106	140	4,31 %
Minorités visibles	47	205	252	7,76 %
Autres groupes	1 016	1 829	2 845	87,57 %
TOTAL	1 104	2 145	3 249	

OFFICIERS				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	2	4	6	0,48 %
Minorités ethniques	13	35	48	3,83 %
Minorités visibles	3	36	39	3,11 %
Autres groupes	257	903	1 160	92,58 %
TOTAL	275	978	1 253	

TOUS GRADES CONFONDUS				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	9	9	18	0,4 %
Minorités ethniques	47	141	188	4,18 %
Minorités visibles	50	241	291	6,46 %
Autres groupes	1 273	2 732	4 005	88,96 %
TOTAL	1 379	3 123	4 502	

*Le statut de temporaire a été remplacé par le «statut d'auxiliaire permanent».

DÉPARTS

Policiers permanents (retraites, démissions, radiations et décès)

76

EMBAUCHE BRUTE À LA FONCTION D'AGENT DE QUARTIER

Temporaires / année 2011

MAJORITAIRES		MINORITÉS VISIBLES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		AUTOCHTONES		TOTAL
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
24	29	2	9	1	0	0	0	65
53		11		1		0		Total

Permanents / année 2011

MAJORITAIRES		MINORITÉS VISIBLES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		AUTOCHTONES		TOTAL
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
44	73	4	12	2	11	0	0	146
117		16		13		0		Total

RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEUR NIVEAU DE SCOLARITÉ

PROG. COURT*	CERTIFICAT OU MINEUR	2 CERTIFICATS	3 CERTIFICATS	MAJEUR	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE OU D.E.S.S	DOCTORAT	TOTAL
48	581	98	19	15	420	81	1	1 263

*Programme court : Formation universitaire composée de 18 crédits offerts en enquête ou en gendarmerie par l'École nationale de police du Québec avec la table réseau des universités.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

	2007	2008	2009	2010	2011	VARIATION
						2010-2011
Conduite dangereuse						
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile, causant la mort	2	0	1	3	0	↓ 100,0 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile, causant des lésions corporelles	7	7	12	6	12	↑ 100,0 %
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	131	165	115	95	108	↑ 13,7 %
TOTAL	140	172	128	104	120	↑ 15,4 %
Délits de fuite						
Code criminel	232	252	191	140	264	↑ 88,6 %
Code de la sécurité routière Total	20 044	21 395	19 441	18 575	19 643	↑ 5,7 %
TOTAL	20 276	21 647	19 632	18 715	19 907	↑ 6,4 %
Conduite avec capacité affaiblie						
Conduite avec capacité affaiblie, causant la mort	2	4	0	1	0	↓ 100,0 %
Conduite avec capacité affaiblie, causant des lésions corporelles	32	23	35	24	38	↑ 58,3 %
Conduite avec capacité affaiblie	1 939	1 958	1 962	1 752	1 759	↑ 0,4 %
TOTAL	1 973	1 985	1 997	1 777	1 797	↑ 1,1 %
Conduite d'un véhicule à moteur pendant une interdiction						
Code criminel	201	215	166	139	152	↑ 9,4 %
TOTAL	201	215	166	139	152	↑ 9,4 %

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX AUTOMOBILISTES EN 2011

CENTRE OPÉRATIONNEL	OUEST*	SUD*	NORD*	EST*	DSRC*	TOTAL
Infractions en mouvement	83 179	54 573	79 649	54 657	42 135	314 193
Infractions de vitesse	30 558	8 408	15 127	40 104	17 556	111 753
Infractions de stationnement (sans les ADS)	26 468	56 720	56 607	35 564	3 596	178 958
Infractions de stationnement, agents de stationnement (ADS)						965 346
TOTAL	140 205	119 701	151 383	130 325	63 287	1 570 250

*Les chiffres des quatre Centres opérationnels inscrits ci-dessus comprennent ceux des unités de circulation du 1er janvier au 31 décembre, et ce, malgré leur décentralisation en date du 17 avril 2011. Ces chiffres ne sont pas comptabilisés dans ceux de la Division de la sécurité routière et circulation (DSRC).

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX CYCLISTES

2011	6 809
2010	4 898
2009	3 690

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX PIÉTONS

2011	16 026
2010	15 545
2009	13 169

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ 2010-2011

NATURE DES COLLISIONS	2008	2009	2010	2011	VARIATION
					2010-2011
Nombre de collisions mortelles (n ^{bre} décès)	33 (33)	33 (35)	38 (38)	37 (39)	↓ 2,6 %
Nombre de collisions avec blessés graves	221	221	269	251	↓ 6,7 %
Nombre de collisions avec blessés légers	5 246	5 618	5 716	5 341	↓ 6,6 %
Nombre de collisions avec dommages matériels	31 949	29 626	27 814	28 127	↑ 1,1 %
TOTAL	37 449	35 498	33 837	33 756	↓ 0,2 %

BILAN ROUTIER CYCLISTES 2010-2011

COLLISIONS (NOMBRE DE VICTIMES)	2010	2011	VARIATION
			2010-2011
Nombre de décès	4	4	-
Nombre de blessés graves	26	32	↑ 23,1 %
Nombre de blessés légers	711	599	↓ 15,8 %
TOTAL	741	635	↓ 14,3 %

BILAN ROUTIER PIÉTONS 2010-2011

COLLISIONS (NOMBRE DE VICTIMES)	2010	2011	VARIATION
			2010-2011
Nombre de décès	19	18	↓ 5,3 %
Nombre de blessés graves	125	112	↓ 10,4 %
Nombre de blessés légers	1 265	1 283	↑ 1,4 %
TOTAL	1 409	1 413	↓ 0,3 %

ÉVOLUTION DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL EN 2011

Délits et infractions au Code criminel en 2011

Au total, 112 747 délits et infractions au Code criminel ont été rapportés, à Montréal, en 2011, ce qui représente une diminution de 4,2 % par rapport à 2010 et de 12,8 % depuis 2008.

Le nombre de délits en 2011 est inférieur de 11,5 % à la moyenne des cinq années précédentes et il a diminué de 21,3 % au cours des dix dernières années.

En 2011, 33 229 crimes ont été résolus par le SPVM, pour un taux de solution de 29,5 %. Ce taux de solution se situe dans la moyenne enregistrée depuis 2000 (30,5 %).

Des accusations ont été portées pour 27 991 événements en 2011, pour un taux de classement par mise en accusation de 24,8 %, comparativement à un taux moyen de 22,8 % depuis 2000.

Crimes contre la personne

En 2011, 23 533 crimes contre la personne ont été rapportés sur le territoire, soit 1 094 de moins qu'en 2010, ce qui représente une baisse de 4,4 %. Ces crimes ont diminué de 10,5 % depuis 2008.

Le nombre de crimes contre la personne rapportés en 2011 est inférieur (5,8 %) à la moyenne des cinq années précédentes (moyenne de 24 980 crimes) et également moins élevé (18,3 %) qu'il y a dix ans (28 789 crimes en 2001).

Homicides

Le nombre d'homicides est passé de 37, en 2010, à 35, en 2011. Le nombre d'homicides commis en 2011 est près de la moyenne des cinq années précédentes (36 homicides) et est inférieur aux moyennes enregistrées à Montréal depuis 10 ans (41 homicides) et 20 ans (50 homicides).

Tentatives de meurtre

Le nombre de tentatives de meurtre a diminué de 26,8 %, passant de 112, en 2010, à 82, en 2011. Le nombre de tentatives de meurtre est moins élevé, en 2011, que la moyenne des cinq années précédentes (110 crimes par année).

Voies de fait

Le nombre de voies de fait a diminué de 7,8 %, passant de 13 028, en 2010, à 12 014 en 2011. Le nombre de voies de fait rapportées en 2011 est moins élevé que la moyenne des cinq années précédentes (moyenne de 13 666 crimes) et a diminué de 24,6 % depuis dix ans.

Agressions sexuelles

En 2011, le nombre d'agressions sexuelles (1 256) a diminué de 21,4 % par rapport à 2010. Cette diminution fait en sorte que le nombre d'agressions sexuelles rapportées en 2011 est inférieur de 9,7 % à la moyenne des cinq années précédentes (1 392 crimes).

Vols qualifiés et extorsions

La hausse de 18,0 % des vols qualifiés ne reflète pas l'évolution réelle du nombre de crimes rapportés. Elle est en grande partie attribuable à l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul en 2011. On compte maintenant un crime par victime de vol qualifié, alors qu'avant 2011, un seul crime par événement était comptabilisé, indépendamment du nombre de victimes. Sans cette nouvelle méthode de calcul, l'augmentation du nombre de vols qualifiés serait de 3,2 % au lieu de 18,0 %.

Autres infractions contre la personne

Les autres infractions contre la personne (harcèlement criminel, menaces et enlèvement ou séquestration) ont diminué de 6,8 % en 2011. Le nombre de ces crimes rapportés, en 2011, est moins élevé que la moyenne des cinq années précédentes (moyenne de 5 849 crimes) et a diminué de 18,4 % depuis 10 ans.



Crimes contre la propriété

Le nombre de crimes contre la propriété rapportés en 2011 (75 659 crimes) a diminué de 5,1 % par rapport à 2010 (79 718 crimes).

Les crimes contre la propriété ont diminué de 14,0 % depuis 2008 et de 28,1 % au cours des dix dernières années.

Crimes d'incendie

Le nombre de crimes d'incendie a diminué de 29,9 %, passant de 796, en 2010, à 558, en 2011. Le nombre de crimes d'incendie en 2011 est inférieur de 33,5 % à la moyenne des cinq années précédentes (839 crimes).

Introductions par effraction

En 2011, le nombre d'introductions par effraction rapportées (13 601 délits) a diminué de 2,7 % par rapport à 2010. Le nombre de cambriolages a diminué de 9,3 % depuis 2008 et de 40,5 % depuis dix ans.

Près de trois cambriolages sur quatre (73 %) ont été commis à l'intérieur de résidences. Le nombre de ces cambriolages a diminué de 1,7 %, passant de 10 064, en 2010, à 9 897, en 2011. Ce type de crime a diminué de 36,1 % au cours des dix dernières années.

Vols de véhicules à moteur

Le nombre de vols de véhicules à moteur a augmenté de 1,9 %, passant de 7 692, en 2010, à 7 837, en 2011. Cette augmentation fait suite à cinq années consécutives de diminution du nombre de vols de véhicules à moteur. Le nombre de vols de véhicules a diminué de 44,5 % depuis 2005 et de plus de la moitié (52,6 %) depuis dix ans.

Vols simples

Les vols simples comptent pour près du tiers (32 %) de toutes les infractions au Code criminel rapportées à Montréal en 2011. Ces délits ont diminué de 5,7 %, passant de 37 987, en 2010, à 35 833 en 2011. Le nombre de vols simples a diminué de 14,8 % depuis 2008 et de 19,2 % depuis dix ans.

Possession de biens volés

Le nombre de délits de possession de biens volés a diminué de 44,6 %, passant de 882, en 2010, à 489, en 2011. Le nombre de ces délits est inférieur de 29,0 % à la moyenne des cinq années précédentes (689 crimes par année).

Fraudes

En 2011, 5 004 fraudes ont été rapportées, soit 12,2 % de plus qu'en 2010 (4 458 fraudes). Le nombre de fraudes rapportées en 2011 s'apparente à la moyenne des cinq années précédentes (5 038 fraudes).

Méfaisits

En 2011, 12 337 méfaits ont été rapportés, soit 11,4 % de moins qu'en 2010. Le nombre de méfaits a diminué de 9,3 % depuis dix ans.

Autres infractions au Code criminel

Le nombre de délits inclus dans la catégorie « Autres infractions au Code criminel » a augmenté de 1,8 % en 2011.

Parmi ces délits, on note une diminution des infractions relatives à la prostitution (14,1 %), des infractions relatives aux armes à feu (16,7 %) et des infractions contre l'administration de la loi et de la justice (2,3 %).

DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL EN 2011

VARIATION DE LA CRIMINALITÉ 2010-2011

	2008	2009	2010	2011	VARIATION
					2010-2011
Crimes contre la personne					
Homicides	29	31	37	35	↓ 5,4 %
Autres infractions entraînant la mort	2	1	3	4	↑ 33,3 %
Tentatives de meurtre	69	106	112	82	↓ 26,8 %
Voies de fait	15 038	14 004	13 028	12 014	↓ 7,8 %
Agressions sexuelles	1 267	1 080	1 597	1 256	↓ 21,4 %
Vols qualifiés*	3 904	3 784	3 869	4 567	↑ 18,0 %
Autres infractions contre la personne	5 986	5 676	5 981	5 575	↓ 6,8 %
TOTAL	26 295	24 682	24 627	23 533	↓ 4,4 %
Crimes contre la propriété					
Crimes d'incendie	1 030	889	796	558	↓ 29,9 %
Introductions par effraction	14 989	16 190	13 976	13 601	↓ 2,7 %
Vols de véhicules à moteur	10 485	8 620	7 692	7 837	↑ 1,9 %
Vols simples	42 067	42 401	37 987	35 833	↓ 5,7 %
Possession de biens volés	621	531	882	489	↓ 44,6 %
Fraudes	5 009	5 049	4 458	5 004	↑ 12,2 %
Méfais	13 777	14 306	13 927	12 337	↓ 11,4 %
TOTAL	87 978	87 986	79 718	75 659	↓ 5,1 %
Autres infractions au Code criminel					
Prostitution	544	447	290	249	↓ 14,1 %
Infractions relatives aux armes à feu	560	513	466	388	↓ 16,7 %
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	11 872	12 046	10 902	10 650	↓ 2,3 %
Autres C.cr.	2012	1 317	1 663	2 268	↑ 36,4 %
TOTAL	14 988	14 323	13 321	13 555	↑ 1,8 %
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	129 261	126 991	117 666	112 747	↓ 4,2 %
Autres lois et règlements					
Loi sur les aliments et drogues	3 129	2 882	3 048	2 792	↓ 8,4 %
Infractions aux lois fédérales	28	19	29	57	↑ 96,6 %
Infractions aux lois provinciales	575	818	1 273	572	↓ 55,1 %
Règlements municipaux	20 443	21 627	17 861	16 209	↓ 9,2 %
TOTAL	24 175	25 346	22 211	19 630	↓ 11,6 %
GRAND TOTAL	153 436	152 337	139 877	132 377	↓ 5,4 %

*La hausse de 18 % des vols qualifiés ne reflète pas l'évolution réelle du nombre de crimes rapportés. Elle est en grande partie attribuable à l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul en 2011. On compte maintenant un crime par victime de vol qualifié alors, qu'avant 2011, un seul crime par événement était comptabilisé, indépendamment du nombre de victimes. Sans cette nouvelle méthode de calcul, l'augmentation du nombre de vols qualifiés serait de 3,2 % au lieu de 18,1 %.

CRIMINALITÉ ADULTE ET DÉLINQUANCE JUVÉNILE EN 2011

	ADULTES ACCUSÉS	MINEURS ACCUSÉS	RÈGLEMENTS À L'AMIABLE
Crimes contre la personne			
Homicides	20	1	0
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0
Tentatives de meurtre	67	5	0
Voies de fait	6 378	394	342
Agressions sexuelles	202	26	27
Vols qualifiés	1 107	304	73
Autres infractions contre la personne	2 415	127	117
TOTAL	10 189	857	559
Crimes contre la propriété			
Crimes d'incendie	20	2	22
Introductions par effraction	996	123	46
Vols de véhicules à moteur	302	50	21
Vols simples	4 681	218	134
Possession de biens volés	338	39	11
Fraudes	776	17	8
Méfais	651	196	65
TOTAL	7 764	645	307
Autres infractions au Code criminel			
Prostitution	204	1	0
Infractions relatives aux armes à feu	321	19	5
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	9 054	591	14
Autres C.cr.	371	26	11
TOTAL	9 950	637	30
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	27 903	2 139	896
Autres lois et règlement			
Loi sur les aliments et drogues	2 740	191	47
Infractions aux lois fédérales	64	1	0
Infractions aux lois provinciales	364	11	0
Règlements municipaux	13 828	835	0
TOTAL	16 996	1 038	47
GRAND TOTAL	44 899	3 177	943

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ PAR MOIS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Crimes contre la personne													
Homicides	6	2	2	5	3	0	3	3	4	4	2	1	35
Autres infractions entraînant la mort	0	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	4
Tentatives de meurtre	8	6	7	9	3	7	7	11	4	4	8	8	82
Voies de fait	967	949	981	1 026	1 060	1 076	1 060	1 052	1 061	1 015	937	830	12 014
Agressions sexuelles	95	85	120	119	107	96	122	113	111	105	88	95	1 256
Vols qualifiés	421	398	482	359	407	287	294	369	349	395	445	361	4 567
Autres infractions contre la personne	402	494	505	466	493	490	445	484	481	465	453	397	5 575
TOTAL	1 899	1 934	2 098	1 984	2 075	1 956	1 931	2 032	2 011	1 988	1 933	1 692	23 533
Crimes contre la propriété													
Crimes d'incendie	29	32	53	49	42	58	63	45	61	41	48	37	558
Introductions par effraction	1 078	966	1 068	1 082	1 111	1 020	1 100	1 227	1 138	1 347	1 285	1 179	13 601
Vols de véhicules à moteur	665	566	679	649	645	633	604	729	704	748	669	546	7 837
Vols simples	2 788	2 508	3 178	2 878	3 119	3 057	3 054	3 233	3 116	3 181	3 174	2 547	35 833
Possession de biens volés	61	55	35	35	34	46	29	55	33	45	40	21	489
Fraudes	373	452	434	441	377	431	378	406	429	403	417	463	5 004
Méfais	818	804	1 280	1 223	1 262	1 149	1 032	1 002	1 050	1 038	968	711	12 337
TOTAL	5 812	5 383	6 727	6 357	6 590	6 394	6 260	6 697	6 531	6 803	6 601	5 504	75 659
Autres infractions au Code criminel													
Prostitution	25	20	12	52	20	12	46	14	24	14	5	5	249
Infractions relatives aux armes à feu	27	20	49	41	31	42	31	37	24	32	34	20	388
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	742	791	1 034	941	1 013	968	806	839	935	880	894	807	10 650
Autres C.cr.	607	192	196	605	86	101	137	72	68	67	81	56	2 268
TOTAL	1 401	1 023	1 291	1 639	1 150	1 123	1 020	962	1 051	993	1 014	888	13 555
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	9 112	8 340	10 116	9 980	9 815	9 473	9 211	9 691	9 593	9 784	9 548	8 084	112 747
Autres lois et règlement													
Loi sur les aliments et drogues	224	188	247	254	245	242	214	254	263	251	228	182	2 792
Infractions aux lois fédérales	4	5	6	8	10	4	2	2	4	7	3	2	57
Infractions aux lois provinciales	51	42	47	38	61	51	34	59	51	66	53	19	572
Règlements municipaux	742	773	1 011	1 250	1 572	1 809	2 155	1 984	1 698	1 487	973	755	16 209
TOTAL	1 021	1 008	1 311	1 550	1 888	2 106	2 405	2 299	2 016	1 811	1 257	958	19 630
GRAND TOTAL	10 133	9 348	11 427	11 530	11 703	11 579	11 616	11 990	11 609	11 595	10 805	9 042	132 377

CRIMINALITÉ PAR CENTRE OPÉRATIONNEL

CENTRE OPÉRATIONNEL	OUEST	SUD	NORD	EST	TOTAL
Crimes contre la personne					
Homicides	12	9	7	7	35
Autres infractions entraînant la mort	3	0	1	0	4
Tentatives de meurtre	27	22	15	18	82
Voies de fait	2 902	2 667	3 243	3 202	12 014
Agressions sexuelles	316	280	330	330	1 256
Vols qualifiés	920	1 405	1 256	986	4 567
Autres infractions contre la personne	1 493	1 127	1 399	1 556	5 575
TOTAL	5 673	5 510	6 251	6 099	23 533
Crimes contre la propriété					
Crimes d'incendie	151	101	155	151	558
Introductions par effraction	3 521	2 213	4 606	3 261	13 601
Vols de véhicules à moteur	1 892	876	2 306	2 763	7 837
Vols simples	7 549	11 631	10 206	6 447	35 833
Possession de biens volés	123	85	117	164	489
Fraudes	1 535	1 089	1 372	1 008	5 004
Méfais	3 194	2 987	3 480	2 676	12 337
TOTAL	17 965	18 982	22 242	16 470	75 659
Autres infractions au Code criminel					
Prostitution	32	97	47	73	249
Infractions relatives aux armes à feu	110	78	85	115	388
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 988	3 733	2 521	2 408	10 650
Autres C.cr.	214	392	244	1 418	2 268
TOTAL	2 344	4 300	2 897	4 014	13 555
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	25 982	28 792	31 390	26 583	112 747
Autres lois et règlement					
Loi sur les aliments et drogues	683	775	717	617	2 792
Infractions aux lois fédérales	29	9	13	6	57
Infractions aux lois provinciales	84	169	221	98	572
Règlements municipaux	1 789	7 111	5 740	1 569	16 209
TOTAL	2 585	8 064	6 691	2 290	19 630
GRAND TOTAL	28 567	36 856	38 081	28 873	132 377

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL OUEST

POSTE DE QUARTIER	1	3	4	5	7	8	9	11	13	26	55	TOTAL
Crimes contre la personne												
Homicides	0	0	2	1	1	1	0	1	1	5	0	12
Autres infractions entraînant la mort	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Tentatives de meurtre	1	2	0	2	1	5	2	7	2	5	0	27
Voies de fait	118	275	123	268	368	372	104	361	444	451	18	2 902
Agressions sexuelles	10	43	18	26	42	36	4	36	48	52	1	316
Vols qualifiés	39	92	48	75	127	72	36	136	113	182	0	920
Autres infractions contre la personne	75	147	99	138	204	146	55	164	243	218	4	1 493
TOTAL	244	561	290	510	743	632	201	705	851	913	23	5 673
Crimes contre la propriété												
Crimes d'incendie	9	14	11	19	20	17	7	19	16	19	0	151
Introductions par effraction	219	284	211	259	593	401	187	391	358	617	1	3 521
Vols de véhicules à moteur	89	130	82	274	423	201	56	126	276	235	0	1 892
Vols simples	287	479	459	953	1 171	545	373	818	1 030	1 387	47	7 549
Possession de biens volés	6	9	3	6	18	16	3	8	44	10	0	123
Fraudes	83	99	107	188	239	81	94	162	237	240	5	1 535
Méfais	200	290	181	310	387	419	158	403	412	434	0	3 194
TOTAL	893	1 305	1 054	2 009	2 851	1 680	878	1 927	2 373	2 942	53	17 965
Autres infractions au Code criminel												
Prostitution	0	1	0	5	7	8	0	2	1	8	0	32
Infractions relatives aux armes à feu	4	11	1	22	7	15	5	11	15	13	6	110
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	56	175	49	195	175	227	57	354	283	407	10	1 988
Autres C.cr.	8	23	8	43	22	23	11	21	29	19	7	214
TOTAL	68	210	58	265	211	273	73	388	328	447	23	2 344
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1 205	2 076	1 402	2 784	3 805	2 585	1 152	3 020	3 552	4 302	99	25 982
Autres lois et règlement												
Loi sur les aliments et drogues	22	76	30	103	64	91	19	134	59	82	3	683
Infractions aux lois fédérales	0	1	1	10	8	0	0	2	2	3	2	29
Infractions aux lois provinciales	4	10	0	9	10	8	0	17	19	7	0	84
Règlements municipaux	78	165	47	271	128	367	24	343	155	211	0	1 789
TOTAL	104	252	78	393	210	466	43	496	235	303	5	2 585
GRAND TOTAL	1 309	2 328	1 480	3 177	4 015	3 051	1 195	3 516	3 787	4 605	104	28 567

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL SUD

POSTE DE QUARTIER	12	15	16	20	21	22	50	TOTAL
Crimes contre la personne								
Homicides	1	4	2	1	1	0	0	9
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	2	5	1	2	9	2	1	22
Voies de fait	210	568	339	456	592	347	155	2 667
Agressions sexuelles	25	58	52	42	45	31	27	280
Vols qualifiés	123	182	123	296	287	149	245	1 405
Autres infractions contre la personne	99	282	167	163	234	155	27	1 127
TOTAL	460	1 099	684	960	1 168	684	455	5 510
Crimes contre la propriété								
Crimes d'incendie	6	36	22	7	12	17	1	101
Introductions par effraction	187	577	333	327	354	425	10	2 213
Vols de véhicules à moteur	66	202	102	171	136	199	0	876
Vols simples	1 042	1 024	709	3 728	3 871	964	293	11 631
Possession de biens volés	6	11	13	12	25	11	7	85
Fraudes	151	146	142	280	244	117	9	1 089
Méfais	374	667	451	416	604	318	157	2 987
TOTAL	1 832	2 663	1 772	4 941	5 246	2 051	477	18 982
Autres infractions au Code criminel								
Prostitution	1	22	1	0	13	60	0	97
Infractions relatives aux armes à feu	9	19	3	9	30	6	2	78
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	357	446	281	390	1 737	409	113	3 733
Autres C.cr.	20	69	141	38	60	27	37	392
TOTAL	387	556	426	437	1 840	502	152	4 300
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 679	4 318	2 882	6 338	8 254	3 237	1 084	28 792
Autres lois et règlement								
Loi sur les aliments et drogues	74	104	48	122	335	71	21	775
Infractions aux lois fédérales	2	2	1	0	2	1	1	9
Infractions aux lois provinciales	9	20	14	24	71	31	0	169
Règlements municipaux	520	416	322	1 275	3 023	903	652	7 111
TOTAL	605	542	385	1 421	3 431	1 006	674	8 064
GRAND TOTAL	3 284	4 860	3 267	7 759	11 685	4 243	1 758	36 856

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL NORD

POSTE DE QUARTIER	10	24	27	30	31	33	35	37	38	44	TOTAL
Crimes contre la personne											
Homicides	0	0	2	2	0	0	0	1	0	2	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	1	0	1	2	1	1	6	0	1	2	15
Voies de fait	227	127	365	454	338	249	323	204	531	425	3 243
Agressions sexuelles	12	13	55	48	24	22	33	24	55	44	330
Vols qualifiés	98	72	142	103	106	54	170	98	232	181	1 256
Autres infractions contre la personne	107	79	171	136	148	88	166	82	172	250	1 399
TOTAL	445	291	736	745	618	414	698	409	991	904	6 251
Crimes contre la propriété											
Crimes d'incendie	13	10	24	14	21	6	15	18	23	11	155
Introductions par effraction	274	267	625	341	541	212	678	425	604	639	4 606
Vols de véhicules à moteur	127	107	356	361	266	78	253	165	225	368	2 306
Vols simples	510	695	1 213	809	848	486	1 140	917	1 997	1 591	10 206
Possession de biens volés	11	2	8	15	12	4	10	7	20	28	117
Fraudes	155	142	161	125	160	85	134	101	140	169	1 372
Méfais	197	227	488	352	268	156	343	349	631	469	3 480
TOTAL	1 287	1 450	2 875	2 017	2 116	1 027	2 573	1 982	3 640	3 275	22 242
Autres infractions au Code criminel											
Prostitution	3	0	22	8	1	0	1	2	3	7	47
Infractions relatives aux armes à feu	9	8	7	12	10	3	11	7	10	8	85
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	281	69	278	263	242	226	199	161	432	370	2 521
Autres C.cr.	15	13	34	12	28	8	14	22	56	42	244
TOTAL	308	90	341	295	281	237	225	192	501	427	2 897
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 040	1 831	3 952	3 057	3 015	1 678	3 496	2 583	5 132	4 606	31 390
Autres lois et règlement											
Loi sur les aliments et drogues	89	19	91	51	68	34	59	51	164	91	717
Infractions aux lois fédérales	0	1	2	0	0	1	2	3	1	3	13
Infractions aux lois provinciales	4	5	16	21	18	13	27	32	69	16	221
Règlements municipaux	229	75	298	208	258	189	339	464	3 292	388	5 740
TOTAL	322	100	407	280	344	237	427	550	3 526	498	6 691
GRAND TOTAL	2 362	1 931	4 359	3 337	3 359	1 915	3 923	3 133	8 658	5 104	38 081

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL EST

POSTE DE QUARTIER	23	39	42	45	46	48	49	TOTAL
Crimes contre la personne								
Homicides	2	0	1	2	0	1	1	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	1	9	1	2	0	5	0	18
Voies de fait	522	882	378	312	186	640	282	3 202
Agressions sexuelles	68	69	30	26	25	83	29	330
Vols qualifiés	153	197	157	72	61	264	82	986
Autres infractions contre la personne	225	345	176	188	108	361	153	1 556
TOTAL	971	1 502	743	602	380	1 354	547	6 099
Crimes contre la propriété								
Crimes d'incendie	31	39	18	21	11	19	12	151
Introductions par effraction	684	428	391	287	281	642	548	3 261
Vols de véhicules à moteur	290	554	480	252	279	516	392	2 763
Vols simples	1 245	901	1 041	408	688	1 486	678	6 447
Possession de biens volés	42	45	13	3	12	36	13	164
Fraudes	77	203	189	93	176	159	111	1 008
Méfais	363	592	340	234	223	643	281	2 676
TOTAL	2 732	2 762	2 472	1 298	1 670	3 501	2 035	16 470
Autres infractions au Code criminel								
Prostitution	63	1	3	2	0	4	0	73
Infractions relatives aux armes à feu	16	19	20	12	12	27	9	115
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	541	592	254	215	127	507	172	2 408
Autres C.cr.	31	27	1 267	8	14	52	19	1 418
TOTAL	651	639	1 544	237	153	590	200	4 014
TOTAL DES DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	4 354	4 903	4 759	2 137	2 203	5 445	2 782	26 583
Autres lois et règlement								
Loi sur les aliments et drogues	151	140	70	57	22	113	64	617
Infractions aux lois fédérales	1	0	1	1	1	1	1	6
Infractions aux lois provinciales	19	16	14	10	6	27	6	98
Règlements municipaux	434	407	179	150	65	235	99	1 569
TOTAL	605	563	264	218	94	376	170	2 290
GRAND TOTAL	4 959	5 466	5 023	2 355	2 297	5 821	2 952	28 873

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

NOMBRE D'APPELS REÇUS – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT PAR LA DIVISION DES COMMUNICATIONS OPÉRATIONNELLES ET INFORMATION POLICIÈRE

	2011
Nombre total des appels dans la file téléphonique 9-1-1	1 506 597
- au 280-2222 (police non-urgent)	72 617
Temps de réponse en seconde	2
Temps de traitement en seconde	118

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS EN 2011

APPELS RÉPARTIS						
Par code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Section métro Montréal	Sous-total par priorité
1	2 265	2 230	2 617	2 060	112	9 284
2	48 476	45 274	54 743	44 051	3 351	195 895
3	43 831	38 201	51 890	36 507	4 334	174 763
4	10 388	7 906	16 472	9 759	5	44 530
5	519	431	616	408	7	1 981
6	145	121	128	96	5	495
7	187	243	146	65	6	647
P	0	0	1	0	0	1
SOUS-TOTAL RÉGIONAL	105 811	94 406	126 613	92 946	7 820	427 596

Le Centre de rédaction des rapports d'événement a traité 14 776 cartes d'appel provenant du 9-1-1 et, de ce nombre, 6 545 rapports d'événement ont été remplis.

STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2011
Nombre total d'alarmes fondées	1 563
Cambriolage	1 238
Vol qualifié	325
Nombre total d'alarmes non fondées	29 418
Cambriolage	28 115
Vol qualifié	1 303
Montant total perçu en amende pour alarmes non fondées	1 536 205,00 \$
Cambriolage	1 139 438,00 \$
Vol qualifié	396 767,00 \$

TEMPS MOYEN DE RÉPONSE¹ AUX APPELS REÇUS PAR LA DIVISION DES COMMUNICATIONS OPÉRATIONNELLES ET INFORMATION POLICIÈRE

ANNÉE	TEMPS MOYEN DE RÉPONSE À UN APPEL DE PRIORITÉ 1
2011	5,4 minutes
2010	6,3 minutes
2009	6,3 minutes
2008	6,0 minutes
2007	5,8 minutes
2006	5,9 minutes
2005	6,4 minutes

1. Arrivé des policiers sur les lieux.

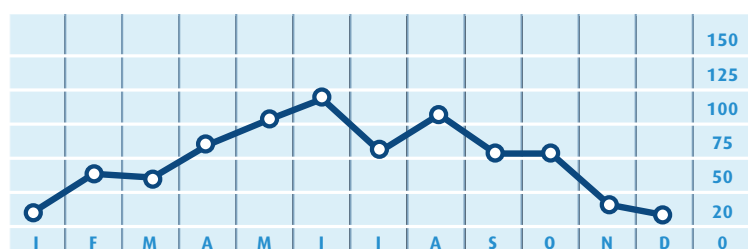
STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DU TAXI

	2011
Plaintes reçues	659
Transactions SAAQ	62 285
Renouvellements permis de travail	5 346
Émissions permis de travail	640
Examens	864
Taux de réussite à l'examen (%)	73,71 %
Acquisitions de permis de taxi	244
Renouvellements de permis de taxi	4 857
Émissions permis de taxi	82

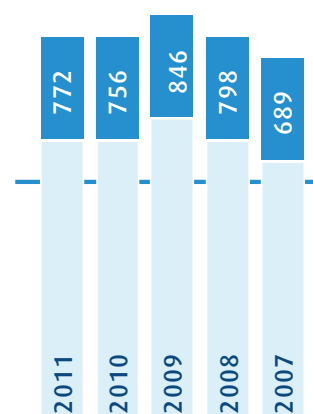
STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DU REMORQUAGE

	2011
Plaintes reçues	65
Renouvellements permis de transport	535
Émissions permis de transport	79
Renouvellements permis d'exploitation	194
Émissions permis d'exploitation	15
Renouvellements permis de chauffeur	343
Émissions permis de chauffeur	264

RÉPARTITION MENSUELLE DES SERVICES D'ORDRE EN 2011



COMPILATION DU NOMBRE DE SERVICES D'ORDRE DE 2007 À 2011



COLIS SUSPECTS, DÉSAMORÇAGE ET EXPLOSIONS

APPELS COLIS SUSPECTS – EXPLOSIF – RNBC

Colis suspects	8
Engins incendiaires	0
Engins militaires	8
Explosifs trouvés à détruire	2
Explosion	0
Pièce pyrotechnique	1
ERNBC (chimique)	2
TOTAL	21
Colis / engins non fondés	4
Neutralisés au Neutrex	2
Neutralisé contre-charge	0
Neutralisés manuellement	4
Neutralisé bouteille d'eau	1
Neutralisé avec rayon X	0

UTILISATION D'ARMES INTERMÉDIAIRES

2011			
Aérosol capsique	262		
Armes intermédiaires (PR24, bâton 36)	8		
Dispositif à impulsion	11 (démonstrations)	0 (contacts)	18 (projections)
Arme d'impact à projection	4		
Gaz lacrymogène	1		
Arme à feu	6		
Chaise de contention	5		

COUPS DE FEU

NOMBRE D'INCIDENTS	NOMBRE DE COUPS DE FEU	PERSONNES BLESSÉES
6	Estimation : 13 (enquêtes en cours)	Policiers 0 Citoyens 6 (dont 4 décès)

POURSUITES AUTOMOBILES

	2011
Nombre de poursuites automobiles	58
Nombre de suspects décédés	0
Nombre de suspects blessés	4
Nombre de policiers décédés	0
Nombre de policiers blessés	2
Nombre de citoyens décédés	0
Nombre de citoyens blessés	4
Nombre d'accidents – véhicules automobiles du Service	4
Nombre d'accidents – véhicules automobiles de citoyens	13

ENQUÊTES EFFECTUÉES PAR LA DIVISION DES AFFAIRES INTERNES ET DES NORMES PROFESSIONNELLES EN 2011

ENQUÊTES RELATIVES À LA LOI SUR LA POLICE

	2008	2009	2010	2011
Nombre de dossiers ouverts à la Section des enquêtes spéciales	84	52	86	47
Dossiers traités par catégories de personnes				
Dossiers impliquant un policier du SPVM	30	19	35	22
Dossiers impliquant un policier autre que SPVM	9	6	8	8
Dossiers impliquant une personne inconnue	4	1	5	0
Dossiers impliquant une personne non assujettie à la Loi sur la police	16	15	17	7
Dossiers impliquant un policier du SPVM sous enquête par un autre corps de police	25	11	21	10
État des dossiers selon le traitement				
Enquêtes MEA policiers SPVM	17	4	4	6
Enquêtes MEA policiers autres que SPVM	1	1	2	4
Enquêtes SMA / inactives / non fondées policiers SPVM	38	25	45	13
Enquêtes SMA / inactives / non fondées policiers autres que SPVM	8	4	4	2
Enquêtes SMA / inactives / non fondées impliquant une personne inconnue	2	0	0	0
Enquêtes MEA non assujetties à la Loi sur la Police	7	6	7	3
Enquêtes SMA non assujetties à la Loi sur la Police	9	9	10	1
Nombre de dossiers en traitement	2	3	14	18
Dossiers complétés par le processus judiciaire				
Policiers SPVM trouvés coupables	4	0	0	0
Policiers SPVM trouvés non coupables	12	2	1	0
Policiers autres que SPVM trouvés coupables	2	0	0	0
Policiers autres que SPVM trouvés non coupable	1	1	1	0
Autre que policier du SPVM trouvés coupables	2	1	2	0
Autre que policier du SPVM trouvés non coupables	3	4	3	0

MEA : mise en accusation / SMA : sans mise en accusation

DÉONTOLOGIE

	2008	2009	2010	2011
Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière	654	742	710	701
Nombre de policiers visés par ces plaintes (fiches) identifiés ou non-identifiés	1 036	1 166	1 161	995
Nombre de policiers visés, plaintes rejetées	629	757	607	399
Nombre de policiers visés, référés en conciliation	481	539	497	337
Nombre de policiers, conciliations réussies	275	282	440	212
Nombre de policiers visés, désistements	70*	84*	2	1
Nombre de policiers visés, cités devant le Comité de déontologie	52	32	37	0
Nombre de policiers visés, plaintes en traitement	28	24	112	380
Nombre de plaintes en traitement	15	15	53	247
Nombre de plaintes reçues qui ont fait ou qui font l'objet de citations devant le Comité de déontologie policière	25	21	20	0
Nombre de demandes d'excuses accordées	16	14	27	22
Nombre de demandes d'excuses refusées	0	2	3	4
Nombre de demandes d'excuses en traitement	n/a	n/a	0	0

**Avant 2010, les données de désistements reliées à la conciliation étaient extraites de la disposition pénale au lieu de l'être à partir de la disposition conciliation, ce qui explique le grand écart.*

ENQUÊTES INDÉPENDANTES

	2008	2009	2010	2011
Ouverture de dossiers	7	5	9	7
Numéros de dossiers	133 à 139	140 à 144	145 à 153	154 à 160
Nombre de dossiers terminés	7	5	6	0
Nombre de dossiers en traitement	0	0	3	7
Nombre d'accusations découlant d'enquêtes indépendantes, à la suite de la décision du procureur	1	0	0	0

ENQUÊTES RELATIVES AU RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DU SPVM

	2008	2009	2010	2011
Nombre de dossiers disciplinaires ouverts	87	68	76	69
Nombre de policiers concernés	115	178	91	80
Nombre de dossiers traités en vertu de l'article 49 (par un cadre d'unité)	16	10	18	20
◇ Nombre de journées de suspension	12	5	11	25
◇ Nombre de réprimandes	16	8	12	10
◇ Nombre d'avertissements	0	0	0	0
Nombre de dossiers traités par les Enquêtes Internes	72	66	60	45
◇ Nombre de dossiers en traitement	6	26	32	28
◇ Nombre de dossiers en attente pour audition	4	3	12	3
◇ Nombre de dossiers terminés	59	22	38	45
■ Classés à notre niveau	23	6	17	25
■ Classés non fondés	7	5	1	1
■ Classés article 13	6	7	3	1
■ Auditionnés devant officier de direction ou comité	23	4	1	0
• Nombre de journées de suspension	101	22	2	0
• Nombre de réprimandes	14	2	2	0
• Nombre d'avertissements	0	0	0	0
• Nombre de mutation / rétrogradation	0	0	0	0
• Nombre de mutation disciplinaire	3	0	0	0
• Nombre de destitution	1	1	0	1
Nombre de radiations de sanctions	55	43	125	112
◇ Nombre de demandes accordées	41	36	111	101
◇ Nombre de demandes accordées en partie	6	0	3	4
◇ Nombre de demandes refusées	8	7	11	7

LOI SUR LA POLICE

ARTICLES 119 (2)	2008	2009	2010	2011
◇ Nombre de dossiers ouverts	5	3	0	1
■ Nombre de causes terminées (année en cours et années précédentes)	5	3	0	2
• Nombre de destitution	1 (démission)	1 (retraite)	0	1 (destitution)
• Nombre de journées de suspension	167	95	0	90
◇ Nombre de causes en suspens (cause en appel)	0	0	0	0
◇ Nombre de causes reportées	0	0	0	0

BUREAU DU SERVICE À LA CLIENTÈLE (BSC)

	2009	2010	2011
Nombre de dossiers ouverts au BSC	3 374	3 814	3 710
Nombre de policiers identifiés pour l'ensemble des dossiers ouverts	830	2 406	2 465
Nature des dossiers ouverts			
◇ Plaintes	2 752	2 737	2 692
◇ Commentaires	361	674	289
◇ Demandes d'information	261	403	729
Objet des plaintes			
◇ Dossiers concernant un commentaire, une information, etc.	815	217	293
◇ Dossiers reliés à une prestation de service	903	764	882
◇ Dossiers reliés au comportement d'un employé du SPVM	1 083	1 766	1 879
◇ Autres, non classifiés	616	1 067	656

	2009	2010	2011
Nombre de dossiers concernant le champ d'intervention en fonction de la mission du SPVM	1 308	3 814	3 710
◇ Réponse aux appels	658	844	942
◇ Code de la sécurité routière	199	592	822
◇ Éclipse/Gangs de rue	5	5	0
◇ Service d'ordre/Manifestation	8	13	24
◇ Incivilités	32	7	29
◇ Enquêtes	6	30	123
◇ Non reliés à un champ spécifique	400	2 323	1 770

DÉTECTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS (DCI)

	2009	2010	2011
Nombre de policiers ciblés, issus du système de signalement	140	287	295
Nombre de policiers ciblés pour analyse	70	80	72
Nombre de profils rédigés			
◇ Profils rédigés avec plan d'intervention	18	14	11
◇ Nature du comportement ciblé (politesse, respect, savoir-être, etc.)	18	14	11